



"Paysanne gerbant le blé" par Van Gogh. La Tora oblige à trois reprises de laisser un surplus des moissons aux pauvres.

Moissons pour les pauvres

La gerbe oubliée

La Tora procède parfois à des digressions inattendues. Ici un rappel des obligations vis-à-vis des pauvres interrompt un long développement sur les fêtes.

Une manière de dire que vie religieuse et vie sociale sont intimement imbriquées.

ספר ויקרא פרק כג'

וּבְקַצְרְכֶם אֶת קְצִיר אֲרֻצְכֶם לֹא-תִכְלֶה פֶּאת שְׂדֵךְ בְּקַצְרְךָ, וְלִקַּט קְצִירְךָ לֹא תִלְקַט.
לְעֹנִי וְלִגֵּר תַּעֲזֹב אֹתָם, אֲנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם.

Lévitique chapitre 23

²² Quand vous moissonnerez dans votre pays, tu laisseras la tienne inachevée au bout de ton champ, et tu ne ramasseras point les glanes de ta moisson. Abandonne-les au pauvre et à l'étranger: je suis l'Éternel votre Dieu."

Rachi

Quand vous moissonnerez Cette prescription est répétée ici une seconde fois (après supra 19, 9) pour faire de sa transgression une double infraction. Rabi Avdimi fils de Rabi Yossef a enseigné: pour quelle raison le texte l'a-t-il insérée au milieu des fêtes, Pessa'h et Chavouot d'un côté, Roch hachana, Yom Kipour et Soucot de l'autre? Pour t'apprendre que quiconque donne au pauvre, comme il convient, *léket*, *chi'h'ha* et *péa* (les trois commandements cités dans le verset) est considéré comme s'il avait construit le Temple et comme s'il y avait présenté des offrandes.